



Communiqué de presse

Swisscurling Association signe une convention avec Special Olympics

Lors des championnats d'Europe de curling à Saint-Gall, Swisscurling Association a décidé d'encourager la valorisation, la reconnaissance et l'égalité et des personnes en situation de handicap en signant une convention visant à promouvoir les offres sportives adaptées au sein de son organisation.

28 novembre 2017 – Depuis deux ans déjà, un groupe de sportifs en situation de handicap mental s'entraîne au Curling Center St. Gallen. Ce projet est une première en Suisse dans le curling. Toutefois, dans d'autres sports, il existe près de 50 Special Trainings: soit des activités sportives et physiques adaptées au sein des clubs existants. Ces offres permettent aux personnes en situation de handicap mental de pratiquer facilement une activité sportive, elles leur donnent un sentiment d'appartenance et contribuent à leur intégration dans la société.

Participation sans restriction aux activités sportives

Appliquée depuis 2014 en Suisse, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a pour but de promouvoir l'égalité des personnes en situation de handicap dans la société. Special Olympics met en œuvre cette prescription dans le domaine du sport et a, par conséquent, rédigé une convention visant à faire entrer les sportifs en situation de handicap dans le monde sportif suisse. Cette convention fait actuellement l'objet de discussions avec les associations faitières suisses. A l'image des fédérations d'unihockey, de ski, de tennis et de judo, Swisscurling Association vient de signer cette convention et encourage ainsi l'initiative ayant pour objectif d'ouvrir ses clubs et ses associations aux personnes en situation de handicap mental.

En contrepartie, Special Olympics soutient la mise en place de séances d'entraînement adaptées, par exemple en proposant des formations spécifiques aux coaches ou en favorisant la création d'un réseau regroupant les personnes intéressées. «Il existe une réelle demande en termes d'activités sportives. Les enfants veulent et doivent pratiquer une activité physique. Peu importe qu'un enfant soit en bonne santé ou qu'il soit en situation de handicap mental, il est de notre devoir de lui faciliter l'accès à la discipline de son choix», affirme avec fermeté Kurt Murer, président de Special Olympics Switzerland. «Et s'il a envie de faire du curling, alors il doit pouvoir faire partie de l'association de curling».

A l'occasion des championnats d'Europe de curling à Saint-Gall, cette convention novatrice a été signée. Louis Moser, président de Swisscurling Association, est fasciné par le plaisir que prennent ces sportifs particuliers à pratiquer un sport : «Notre association soutient pleinement les actions de Special Olympics. Il doit pouvoir être tout à fait normal pour des enfants et des adolescents en situation de handicap mental de faire partie du sport suisse. Ils ne doivent pas avoir d'obstacles à surmonter pour faire valoir leur droit au sport. Nous sommes ravis de la collaboration avec Special Olympics et espérons que bien d'autres Special Trainings de curling seront mis en place en Suisse. Ces sportifs particuliers seront un enrichissement pour notre association.»



Special Olympics est le mouvement sportif mondial le plus important pour les personnes en situation de handicap mental ou multiple. Special Olympics a été fondé en 1968 et reconnu officiellement par le Comité International Olympique en 1988. Special Olympics a pour but de proposer des programmes de sports populaires favorisant la forme physique et l'agilité en général, qui contribuent à renforcer l'estime de soi, le plaisir de bouger et les performances sportives. La fondation poursuit notamment les objectifs suivants: encouragement sportif pour les personnes en situation de handicap mental ou multiple; préparation, organisation et réalisation de manifestations Special Olympics; soutien financier et conceptuel des organisateurs suisses de programmes Special Olympics; participation à des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux de Special Olympics; reconnaissance, acceptation et intégration des sportifs en situation de handicap mental ou multiple. En Suisse, la fondation Special Olympics Switzerland existe depuis 1995. En 2016, 2'587 sportifs ont participé à l'une des 54 compétitions régionales réparties dans 17 disciplines.

Notre service de presse se tient à votre disposition pour tout complément d'information: Irene Nanculaf, media@specialolympics.ch